



PLAN D'AMENAGEMENT DETAILLE

"Perrey - Bonnet"

Echelle 1 : 1:300



Adopté par le Conseil Communal, le 5 novembre 2013
Commune de Port-Valais

Le Président

Pierre Zoppelletto

Pierre Zoppelletto

Le secrétaire



Pierre-Alain Crausaz

Mis à l'enquête publique du 19 mars au 20 avril 2010

Approuvé par la Commission cantonale des constructions le 5 décembre 2013

Légende

ZONES INDICATIVES



Aire forestière



Parcellaire



Utilisation du sol

Zone de danger de chutes de blocs *



Danger élevé



Danger moyen



Danger faible

AFFECTATION



Périmètre du PAD "Bellossy"



Secteur d'exploitation



Secteur de dépôt des matériaux



Secteur tampon

PROPRIETAIRES

1050 Boffetti Terrassements Sàrl

2964 Boffetti Terrassements Sàrl

1051 Boffetti Terrassements Sàrl

1049 Etat du Valais

1045 Etat du Valais

* Selon carte de danger du bureau Tissières SA

555'700

555'800

555'900

1056

1057

1009

1078

digue H = 3.8 m

route cantonale RC 302

1045

digue H = 3.0 m

1049

1050

digue de protection H=2.0 m

2964

limite supérieure du talus

1051



135'900

135'800

